

DEPARTEMENT DES LANDES  
**COMMUNE DE TARTAS**  
ARRONDISSEMENT DE DAX

Nombre de Conseillers en exercice : 23  
Nombre de présents : 23  
Nombre de votants : 23  
Date de convocation : 24/03/2011

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL  
DES  
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
du 31 mars 2011**

--- o0o ---

L'an deux mille onze, le trente et un mars, le Conseil Municipal de la Commune de TARTAS, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. BROQUÈRES Jean-François, Maire.

**Etaient présents :** MM. BROQUÈRES, de ZANET, DEHEZ, Mme DEGOS, MM. LAMOTHE, DUBOS, BATS, DUCASSE, Mmes LEGLISE, ROLLIN, M. CABANNES, Melle POLESE, M. DUPOUY, Mme DUBUN, MM. MARSAN, LASSUS, Melle DAVERAT, Mme ROCA, MM. MOUCHEBOEUF, BRUEY, Melle ULMANN, Mmes DEHEZ-BATISTA, LEFORT.

Un scrutin a eu lieu, Melle POLESE Carine a été élue pour remplir les fonctions de secrétaire.

**Séance A  
délibération n°3**

**OBJET :** Achat de deux instruments de musique pour l'Harmonie Municipale

**Rapporteur :** M. Patrice LASSUS, Conseiller Municipal

Il est proposé d'acheter une clarinette et un bugle, pour les activités de l'Harmonie TARUSATE pour un montant dans la limite de 5 000 € (4 535,60€).

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Oui l'exposé du rapporteur, vote à l'unanimité

**DONNE** un AVIS FAVORABLE pour l'achat d'une clarinette et d'un bugle pour les activités de l'Harmonie TARUSATE, dans la limite d'un montant total de 5 000 €.

**PRECISE** que les crédits seront prévus au budget de la Ville.

**PRECISE** que la Ville sollicitera les subventions possibles auprès des services du Conseil Général, ou de tous organismes.

**AUTORISE** M. le Maire à signer tous documents s'y rapportant.

Délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

**Le Maire,**

**J-F. BROQUERES**